



Réseau  
Hospitalier  
Neuchâtelois

## COMMUNICATION

communication@rhne.ch  
tél. 032 713 30 44

## COMMUNICATION AUX MEDIAS

# Le RHNe assouplit les conditions de visite des patients hospitalisés

**Dès le 12 mai, les patients auront droit à une visite d'un proche par jour dès le 3<sup>e</sup> jour d'hospitalisation. La prise de rendez-vous en amont reste obligatoire. Les deux parents pourront à nouveau visiter leur enfant ensemble en pédiatrie.**

Le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) assouplit le régime des visites aux patients hospitalisés. Depuis le 10 mars dernier, les patients pouvaient recevoir une visite tous les trois jours dès le 4<sup>e</sup> jour d'hospitalisation. Dès le mercredi 12 mai, les patients auront droit à une visite par jour dès leur 3<sup>e</sup> jour d'hospitalisation. Sa durée reste limitée à 30 minutes et réservée à deux proches désignés par le patient (lesquels pourront venir à tour de rôle, un jour chacun). Les enfants hospitalisés en pédiatrie pourront à nouveau recevoir la visite de leurs deux parents simultanément.

Les visites sont possibles entre 14h et 17h. Pour le week-end de l'Ascension, les proches doivent impérativement prendre rendez-vous d'ici ce mercredi 16h en appelant le site d'hospitalisation entre 8h30-12h et 13h30-16h (horaire valable les jours ouvrables). Ils recevront un SMS de confirmation leur indiquant la date, l'heure de début et de fin de la visite. Les proches qui n'ont pas de téléphone mobile seront inscrits sur une liste transmise à l'accueil de chaque site.

- **Pourtalès:** 079 559 54 25
- **La Chaux-de-Fonds:** 079 559 51 99
- **Le Locle:** 032 933 61 29
- **Val-de-Ruz:** 032 854 45 27

Pour éviter les retards, chacun est prié de se rendre aux accueils 15 minutes avant le début effectif de la visite. Le SMS de confirmation devra être présenté pour pouvoir entrer dans l'hôpital. Le RHNe demande aux visiteurs de respecter les horaires de début et de fin des visites afin d'éviter la présence simultanée de plus d'un visiteur dans la même chambre.

Pour les soins intensifs et l'unité de soins palliatifs de La Chrysalide, les visites restent organisées en concertations avec l'équipe médico-soignante. Les visites auprès de

patients suspects ou atteints par le coronavirus restent interdites, sauf cas particulier, avec autorisation explicite de l'équipe médico-soignante.

En cas de symptômes du virus, les visiteurs doivent renoncer à venir à l'hôpital. Le RHNe rappelle que le respect des règles d'hygiène, la distanciation sociale et la réduction des contacts sociaux au strict minimum sont indispensables pour empêcher la transmission du virus dans les murs de l'hôpital.

Neuchâtel, le 10 mai 2021

***Claire Charmet, présidente du Collège des directions, répond à vos questions au 079 559 53 91***